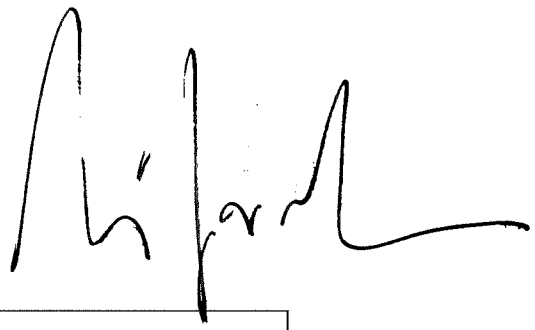
DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SELARL IMAC
CABINET DE RADIOLOGIE
AV DES SABLES
POLYCLINIQUE DU PARC LA CHAUVELLIERE

49300 CHOLET
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

Pour copie certifiée conforme



FIDUCIAL EXPERTISE
1 RUE DE TERRE NEUVE
ZAC DE L'ECUYERE BP 30006
49308 CHOLET CEDEX
0241752568

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	48 398	48 398		
Fonds Commercial	1 166 825	1 166 825		
Autres immo.incorp.,avances & acptes	8 574	7 136	1 438	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	40 884	40 884		
Installations tech., matériels, outillage	94 515	82 508	12 008	3 048
Autres immobilisations corporelles	306 369	278 164	28 205	23 266
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	10 113		10 113	10 113
Total	**1 675 679**	**1 623 915**	**51 764**	**36 427**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	19 899		19 899	13 500
Créances				
Clients et comptes rattachés	292 672	3 507	289 165	157 862
Fournisseurs débiteurs	5 188		5 188	1 094
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	28 098		28 098	12 593
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	2 000		2 000	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 432 674		1 432 674	1 695 012
Total	**1 780 531**	**3 507**	**1 777 024**	**1 880 061**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	46 245		46 245	32 058
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	**46 245**		**46 245**	**32 058**
TOTAL ACTIF	**3 502 455**	**1 627 421**	**1 875 034**	**1 948 546**

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	46 518	51 886
Primes d'émission, de fusion, d'apport	188 002	188 002
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	5 189	4 235
Réserves statutaires ou contractuelles	17 644	17 644
Réserves réglementées		
Autres réserves	83 278	77 531
Report à nouveau	-107 193	
Résultat de l'exercice	1 257 485	1 195 701
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**1 490 922**	**1 534 997**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 665	34 468
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	100 403	85 445
. Organismes sociaux	152 178	146 381
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 595	98 597
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	43 107	47 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 163	1 433
Total	**384 112**	**413 549**
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 875 034**	**1 948 546**

IMAC
Société d'exercice libéral à responsabilité au capital de 46.518,41 euros
Siège social : La Chauvellière – avenue des Sables 49300 CHOLET
478 729 445 RCS ANGERS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
LE DIX AVRIL
A DIX HUIT HEURES TRENTE

[…]

II - DEUXIÈME RÉSOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2023, soit la somme de 1.257.485,25 euros, dans les conditions suivantes :

- A hauteur d'une somme de 107 193,21 € : au compte « Report à Nouveau, pour apurer ledit compte Report à Nouveau ;

- Pour le solde, soit la somme de 1.150.292,04 € : à titre de distribution de dividendes.

L'assemblée générale décide également de bien vouloir prélever :

- sur le compte « Autres Réserves », un montant de 83 277,72 € ;
- sur le compte « prime d'émission « , un montant de 24.202,08 € ;

Et ce, pour aboutir à un montant de distribution de dividendes d'un montant global de 1.257.771,84 €.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 % (ou aux cotisations sociales le cas échéant).

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune).

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoute 17,2 % de prélèvements sociaux (ou soumis aux cotisations sociales le cas échéant),
- soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif, après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement-forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

702 000 euros, soit 1 368,42 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 599 368,42 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

906 250,00 euros, soit environs 1°644,74 euros par part.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 782°896,24 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

1.189.000,00 euros, soit environ 17,61 euros par part.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1.026.761,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents.

[…]

VII – SEPTIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder au dépôt des comptes annuels et d'un extrait du procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Les associés décident de régulariser la signature de ce procès-verbal établi le 10 avril 2024, par le biais d'un procédé de signature électronique fourni par la société YOUSIGN. Les associés reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que celle de leur signature manuscrite.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Docteur Patrick RIPOCHE
Cogérant associé

Patrick RIPOCHE

Signé le 10/06/2024
Signé et certifié par yousign

JH PC TA SD JH